

CAPSULE INFO>VEILLE

Nouvelle-Zélande : mesure d'exception pour radier certaines créances fiscales

En réponse au ralentissement économique actuel lié à la pandémie de COVID-19, le gouvernement néo-zélandais a légiféré pour augmenter temporairement le seuil de radiation d'une créance fiscale. Ce dernier passe de 50 \$ NZ à 200 \$ NZ pour l'année d'imposition 2019-2020 uniquement. Cette mesure ne s'applique pas à certains contribuables, comme ceux qui encaissent des revenus de location ou des dividendes de sources étrangères.

Qu'un solde à payer ne soit pas exigé lorsqu'il est inférieur à 50 \$ NZ constitue une mesure récente puisque son adoption remonte à 2018. Le fait de le rehausser visait à simplifier la gestion des impôts. Il est à noter que le plafond s'élevait à 20 \$ NZ de 1994 à 2018.

L'augmentation du seuil de radiation à 200 \$ NZ aidera quelque 149 000 contribuables pour l'année d'imposition 2019-2020. Le gouvernement estime qu'il s'agit d'une mesure importante pour nombre de citoyens qui vivent un stress financier à cause de la pandémie, la dette fiscale amplifiant les difficultés économiques qu'ils traversent.

L'agence fiscale néo-zélandaise (New Zealand Inland Revenue Department – NZIRD) estime qu'environ la moitié des contribuables qui bénéficient de cette mesure gagnent un salaire annuel inférieur à 60 000 \$. Le salaire médian en Nouvelle-Zélande est de 52 000 \$ NZ, une somme inférieure à celle rapportée par la moyenne des pays de l'OCDE.

Cette augmentation du seuil de radiation d'une créance fiscale représente un manque à gagner d'approximativement 22,4 M\$ NZ pour le gouvernement par rapport aux années précédentes. Cela équivaut à moins de 1 % de l'impôt total des particuliers en 2017-2018. Cette année-là, le NZIRD a perçu plus de 37,8 G\$ NZ auprès des particuliers.

En Nouvelle-Zélande, la majorité des contribuables n'ont pas à produire de déclaration de revenus. La totalité des impôts à payer par les salariés est retenue à la source : c'est le système Pay As You Earn (PAYE). Les employeurs doivent établir le montant du revenu imposable des employés et verser l'impôt correspondant à l'administration fiscale, ce qui explique qu'en moyenne seulement 25 % des Néo-Zélandais remplissent une déclaration de revenus. Les personnes concernées ont alors jusqu'au 7 juillet pour transmettre leur déclaration de l'année en cours.

Le 10 juin dernier, le NZIRD a envoyé des avis de cotisation à 2,3 millions de particuliers, soit 50 % des contribuables de cette catégorie. Ces avis totalisaient 586 M\$ NZ en remboursements (soit 20 % des montants de l'année précédente) et 118 M\$ en impôts.

Référence

NEW ZEALAND INLAND REVENUE DEPARTMENT (page consultée le 16 juillet 2020). Tax write-off threshold increased, [en ligne], <https://taxpolicy.ird.govt.nz/news/2020-06-12-tax-write-threshold-increased#statement>